

Programme du séminaire pratique

Douane et taxes à la valeur ajoutée

Hôtel Alpha Palmiers, Lausanne

Horaires	Thème
08.30–09.00	Accueil
09.00-10.15	<p>Introduction en droit de douane</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Base légales en matière de douanes Suisse ➤ Loi et Ordonnances sur les douanes ➤ Actes législatifs autres que douaniers <p>Les différents régimes douaniers</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La mise en libre pratique / l'exportation ➤ Le régime de l'entrepôt douanier / Le régime du transit ➤ Le régime de l'admission temporaire ➤ Le régime du perfectionnement actif / passif
10.15-10.30	Pause
10.30-12.00	<p>Principes de la taxation à l'importation et à l'exportation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Parties impliquées dans le régime douanier ➤ La déclaration en douane ➤ Contrôle formel et vérification éventuelle ➤ Compte PCD <p>Classification des marchandises dans le tarif douanier</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Signification de la classification du tarif douanier ➤ Utilisation des numéros de tarif douanier ➤ L'interprétation <p>La perception de la taxe à l'importation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Calcul des droits à l'importation ➤ Base de calcul de l'impôt sur les importations ➤ Procédure de report
12.00-13.00	Repas
13.00-14.30	<p>Aperçu des accords de libre-échange</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quels droits de douane existe-t-il? ➤ Opportunités et risques dans le domaine de l'origine ➤ Contrôles a posteriori de l'origine et contrôle <p>Signification des préférences tarifaires et des règles d'origine</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Principes de l'origine préférentielle ➤ Etapes de traitement en Suisse ➤ Règles de l'origine préférentielle ➤ Cumul de l'origine <p>La documentation en matière d'origine et l'organisation dans l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Preuve de l'origine préférentielle ➤ Déclarations d'origine standard ➤ Déclaration de fournisseurs en Suisse ➤ Mesures organisationnelles / Domaines critiques
14.30-14.45	Pause

14.45-16.30	Droits et obligations du déclarant en douane / débiteur <ul style="list-style-type: none"> ➤ Responsabilité solidaire ➤ Les infractions douanières La correction des déclarations en douane et la procédure de recours <ul style="list-style-type: none"> ➤ Voies de droit art. 116 LD ➤ Procédure devant le tribunal administratif fédéral
16.30	Fin du séminaire

Adresse

Hôtel Alpha Palmiers
Rue du Petit-Chêne 34
CH-1003 Lausanne
<https://byfassbind.com/fr/hotel/alpha-palmiers>

En train, depuis Genève

Prenez un billet pour Lausanne.
Le trajet dure environ 40 minutes.
Horaires des arrivées des trains sous www.cff.ch.

Une fois à Lausanne

De la place de la gare, montez la rue raide «Rue de Petit-Chêne». Elle se trouve à gauche du McDonald's. L'hôtel se trouve sur la gauche à 300 m de la place de la gare.

En voiture

L'hôtel dispose d'un parking souterrain.

